



AIDE-MÉMOIRE
DU HUITIEME COMITE CONJOINT DE MISE EN ŒUVRE (CCM)
DE L'ACCORD DE PARTENARIAT VOLONTAIRE (APV-FLEGT)
ENTRE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO ET L'UNION EUROPÉENNE.

Brazzaville, les 07 et 08 juin 2018

Conformément à l'Article 19 de l'APV-FLEGT Congo-UE, les deux parties ont tenu leur huitième réunion du « *Comité Conjoint de Mise en Œuvre* » (CCM) les jeudi 7 et vendredi 8 juin 2018 dans la salle de conférence du Ministère de l'Économie Forestière à Brazzaville, sous la coprésidence de son Excellence Madame Rosalie MATONDO, Ministre de l'Économie Forestière, et son Excellence Madame Saskia DE LANG, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Congo.

L'objectif de cette réunion était de faire le point de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT depuis le précédent CCM, organisé en décembre 2017, et d'orienter le travail pour le reste de l'année 2018.

Ce CCM s'est déroulé en deux segments, à savoir : la session technique (le jeudi 07 juin) et la session officielle de haut niveau (le vendredi 08 juin 2018).

La liste des participants au CCM 8 est jointe en annexe.

Le présent aide-mémoire récapitule les points saillants des discussions, les recommandations formulées et les engagements pris par le 8^{ème} CCM.

Al Rey



Partie # 1 : État d'avancement de la mise en œuvre de l'APV / Suivi du Plan de Travail Annuel (PTA)

1.1 Outils de mise en œuvre de l'APV

Le CCM a pris note de la performance dans la réalisation des recommandations du CCM 7 et des activités du Plan de travail annuel (PTA) 2018. 46% des recommandations ont été réalisées et 39% sont en cours. Quant aux sous-activités du PTA, 30% ont été réalisées et 52% sont en cours. Le bilan de la mise œuvre des recommandations formulées par le 7ème CCM est présenté en annexe.

Le CCM a constaté que la majorité des activités non-réalisée relève du problème de l'opérationnalisation du secrétariat technique. Le décaissement des fonds a été identifié comme une contrainte.

Recommandations :

R01. Faire présenter par le Secrétariat Technique son Plan de travail annuel budgétisé (PTAB) au fonds forestier avant la validation du budget du fonds forestier 2018. Prioriser les activités du PTAB au niveau des décaissements du fonds forestier

R02. Développer et mettre en œuvre rapidement une stratégie d'opérationnalisation du secrétariat technique avec son plan de travail budgétisé

R03. Renforcer les capacités techniques du Secrétariat Technique et du Groupe consultatif de suivi technique en gestion, planification, suivi et évaluation

1.2 Déploiement du SIVL

État du SIVL et de sa Stratégie de Déploiement

Suite à l'installation du Système Informatique de Vérification de la Légalité (SIVL) en novembre 2017, un test fonctionnel et un audit de fiabilité et de performance ont été effectués début 2018. Des bugs bloquants et des vulnérabilités informatiques ont été identifiés qui nécessitent 4 mois de travail à partir de juillet 2018.

Pour la mise en service du SIVL, une stratégie de déploiement a été développée. Après consolidation des diverses recommandations et avis sur le document de stratégie de déploiement, l'option de déploiement par groupe de modules SIVL est préconisée. L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de cette option a été présenté au CCM.

Les fonds sont sécurisés pour 2018 sur les budgets du MFB/PRISP, ON/DUE, budget d'investissement de l'État congolais et AFD/DFID pour l'essentiel des activités liées au déploiement du SIVL.

Le CCM a relevé l'importance de la sécurisation des locaux de la CLFT par la formalisation d'un accord entre le MEF et l'ON, des échanges d'expérience avec les autres pays APV-FLEGT sur la



préparation du secteur privé et des services à l'utilisation du SIVL, ainsi que l'importance du Comité interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du déploiement national du SIVL.

Recommandations :

R04. Inclure des mesures d'atténuation pour les menaces identifiées (impréparation des entreprises et faible capacité des services) dans la stratégie de déploiement national du SIVL et procéder à sa validation

R05. Poursuivre les efforts faits pour fidéliser les ressources humaines de la DCV (administrateurs SIVL, réorganisation de la DCV en DCI) et de la CLFT (recrutement formateurs SIVL), sécuriser les locaux de la CLFT

R06. Prioriser le renforcement de capacités des services en charge du SIVL (DCI, CLFT, DDEF)

R07. Apporter un appui conséquent à la préparation des futurs utilisateurs du SIVL, en particulier la préparation des entreprises pour renseigner le logiciel

Décision :

D01. Le CCM adopte l'option de déploiement national du SIVL par modules

1.3 Contrôle de la légalité et de la traçabilité

Manuel de traitement des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité et Manuel des procédures de vérification de la légalité

Le CCM a pris note qu'un arrêté est en cours de publication pour mettre en application les 50 procédures de vérification de la légalité validées en 2017 et qu'une révision des grilles est nécessaire pour être conforme à l'évolution de la législation.

Recommandations :

R08. Vulgariser, avant le CCM 9, le manuel de traitement des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité et le manuel de procédures de vérification de la légalité des entités forestières

R09. Démarrer, avant le CCM 9, le processus de révision des grilles de légalité, considérant les délais liés aux processus participatif et aux procédures de validation de la Commission européenne

R10. Les parties recommandent de finaliser la mise en place du comité interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du déploiement national du SVL pour faciliter l'opérationnalisation de la CLFT



Loi portant régime forestier et ses textes d'application

L'avant-projet de loi portant régime forestier est en examen à la cour suprême. Un atelier national a été organisé en janvier 2018 sur ses textes d'application. La PGDF a fait part de la participation de la société civile dans le processus. Dans l'ensemble elle est satisfaite du processus participatif, qui a contribué au renforcement des capacités de la société civile et à l'existence d'une collaboration franche avec le MEF. Cependant, l'implication de la société civile a été confrontée à certaines difficultés, notamment la faible prise en compte de ses contributions validées en ateliers départementaux et national faites récemment en 2017-2018 sur les textes d'application.

L'Union européenne a également présenté ses préoccupations sur les textes d'application. L'UE a remarqué qu'un travail important a déjà été effectué mais que des faiblesses dans les textes d'application pourraient nuire à la mise en œuvre du SVL et mettre en cause la crédibilité de l'APV.

Recommandations :

R11. Mettre en place un groupe de travail incluant toutes les parties prenantes pour harmoniser et améliorer les textes d'application de la Loi portant régime forestier après sa promulgation.

R12. Formaliser et valider le calendrier de l'amélioration des textes d'application lors d'un GTC élargi

L'état d'aménagement des concessions forestières

L'étude documentaire récente sur l'aménagement des concessions forestières montre que 18 UFE/UFA (environ 7,1M ha) ont un plan d'aménagement (PA) validé et que 32 UFE/UFA (environ 7M ha) ne sont toujours pas aménagées. Parmi les UFE/UFA non-aménagés, nombre d'entre elles sont les petites concessions qui nécessitent un plan d'aménagement simplifié.

Le CCM a remarqué que 50% des surfaces forestières restent non-aménagées et peuvent devenir un point bloquant dans la délivrance des certificats de légalité et de l'autorisation FLEGT. Il a insisté sur l'importance de signer des protocoles d'accord avec l'administration pour l'élaboration des PA pour l'ensemble des conventions (CAT et CTI) et de respecter les délais d'élaboration et de mise en œuvre des PA comme un élément clef de la légalité.

Recommandations :

R13. Mettre en place une stratégie pour aménager l'ensemble des concessions forestières avant l'émission des autorisations FLEGT.

R14. Tenir une réunion de travail à l'initiative du DGEF pour proposer des mesures contraignantes envers les entreprises qui ne respectent pas les exigences légales en matière d'aménagement pour présentation au CCM 9.



1.4 Performance du SVL

Manuel de procédures de l'audit indépendant du système

Le CCM a validé les modifications proposées au manuel de procédure de l'audit indépendant du système.

Une discussion a suivi sur les modalités de traitement des Demandes d'Action Corrective (DAC)

Cadre de suivi-évaluation du plan stratégique 2018-2022

Le cadre de suivi-évaluation a été finalisé par le Groupe Consultatif de Suivi Technique (GCST). Il est présenté en annexe.

Le GCST a identifié 4 études pour collecter des données de référence 2018. Le CCM a souligné l'importance de définir une méthodologie adaptée pour chaque étude, afin de permettre le suivi des impacts de l'APV-FLEGT. Le programme UE FAO FLEGT est préconisé comme source de financement de ces études.

Recommandations :

R15. Approfondir la réflexion en GTC sur les modalités de traitement des Demandes d'Action Corrective (DAC) pour validation par échange de lettre (AIS)

R16. La partie congolaise recommande à la partie européenne de, dans la mesure du possible, favoriser le recrutement au niveau national

1.5 Renforcement de capacités des acteurs

Secteur privé

Dans le cadre du projet d'appui à l'APV-FLEGT, le secteur privé a bénéficié de plusieurs appuis (outils techniques, conseils/formations, diagnostics). Les diagnostics de légalité ont identifié des non conformités concernant majoritairement les aspects sociaux et environnementaux.

L'amélioration des performances des sociétés par rapport aux grilles de légalité est grandement liée à leur volonté de s'impliquer dans le processus.

Recommandations :

R17. Projet d'appui à l'APV-FLEGT :

a. Réaliser une synthèse sur les exigences de la grille qui ne sont pas claires ou non applicables sur le terrain pour le prochain comité de pilotage



b. Faire un bilan sur les systèmes de traçabilité existants dans les sociétés sera disponible d'ici la fin du projet.

R18. Identifier et adopter des mesures contraignantes à l'encontre des sociétés qui ne s'impliquent toujours pas.

1.6 Communication et informations rendues publiques

Le CCM a validé le contenu du rapport annuel conjoint 2017.

La Direction de la communication et de vulgarisation (DCV) a présenté les activités de la communication de 2018 et a fait part du faible budget alloué à ses services.

La partie européenne a marqué sa disponibilité à appuyer le Congo dans le développement de sa communication, mais elle souhaite être rassurée sur l'importance accordée par le Ministère à cette thématique. D'ailleurs, une mission EFI concernant la communication sur l'APV vers la communauté internationale est planifiée la première semaine de juillet 2018.

Recommandations :

R19. Compléter et finaliser le draft de la stratégie de communication développée en appui à la stratégie de mise en œuvre de l'APVFLEGT 2018-2022

R20. Développer un espace/programme sur le site APV-FLEGT du Congo pour faire le suivi de la réalisation des indicateurs de la stratégie et développer un outil pour collecter automatiquement les données (en fonction de leur disponibilité officielle)

R21. Poursuivre la réorganisation de la DCV en DCI

R22. Allouer un budget spécifique pour garantir l'efficacité de la DCI

Partie # 2 : Autres sujets pertinents

RBUE et premiers résultats du marché européen par rapport aux autorisations FLEGT en provenance de l'Indonésie

L'Union européenne a présenté une mise à jour sur la mise en œuvre du RBUE. Elle a indiqué qu'en 2017, plus de 40 000 cargaisons avec autorisations FLEGT de l'Indonésie ont été importées pour une valeur de 1,2 Milliards d'euros sur le marché européen.



Dates du prochain Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM)

Les dates des 21 et 22 novembre 2018 ont été adoptées pour l'organisation du 9^{ème} CCM.

Le présent aide-mémoire sera rendu public.

Pour la partie congolaise

S.E Madame **Rosalie MATONDO**
Ministre de l'Économie Forestière

Pour l'Union européenne

S.E Madame **Saskia DE LANG**
Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union
Européenne en République du Congo

P.J. :

Annexe I : Liste des participants

Annexe II : Suivi de niveau de réalisation des recommandations du CCM 7

Annexe III : Cadre de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de l'APV 2018-2022 (version mai 2018)



Annexe I : Liste des participants

1. Délégation de la République du Congo	
S.E. Mme Rosalie MATONDO	Ministre de l'Économie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement (MEF)
M. Pierre TATY	Directeur de Cabinet du MEF
M. Aime Blaise NITOU MBA	Représentant Mme l'Ordonnateur National Suppléant du FED, Directrice Générale du Partenariat au Développement, MPSIR
M. Etienne YOYO	Directeur Général de l'Economie Forestière
M. Emile OPIKA	Inspecteur Général des Services de l'Économie Forestière
M. Marcel MOUKISSI	Conseiller aux Forêts et à l'Industrie du MEF
M. TSIBA MOUAYA	Conseiller à l'Afforestation et au Reboisement
M. Bienvenu BABELA	Conseiller Administratif et Juridique
M. Joachim Kondi	Coordonnateur des projets et de points focaux, MEF
M. Jean-Claude BOZONGO	Directeur des Études et de la Planification (MEF)
M. Modeste GANGOUE	Directeur de la Communication et Vulgarisation (MEF)
Mme Paulette EBINA	Directrice de la Valorisation des Ressources Forestières (MEF)
M. Dieudonné SITA	Directeur des Forêts
M. Adolphe NGASSEMBO	Point Focal FLEGT national (MEF)
M. Alain OSSEBI	Coordonnateur de la CLFT (MEF)
M. Dimitri MOUNDANGA	Auditeur, CFLT
Mme Rhadia ONDONGO	Représentante du Directeur du Service des Contrôles des Produits Forestiers à l'Exportation (SCPFE) / MEF
M. Patrice GOUALA	Directeur, Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques, MEF
M. Brice DZATINI	Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques, MEF
M. Alfred NDZERE EPORO	Programme Forêt et Diversification Économique, MEF



**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT entre
la République du Congo et l'Union européenne**



M. Bienvenu LOUZOLO	Chef de bureau gestion participative de la DCV (MEF)
Mme Lyne MIKANGOU	Attache de presse, MEF
M. Armand OUNGOUNDOU	Représentant du secteur privé congolais, UNIBOIS
M. Armand DIAMVINZA	Représentant du secteur privé congolais, UNIBOIS
M. Vincent ISTACE	Représentant du secteur privé congolais, UNICONGO
M. Hemery MBOUNDZOU	Chargé de Mission ON (DPUE/MPSIR)
M. Okina ELENGA NGAPORO	Ministère des Finances et du Budget
M. Vlady BOUNGOU	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones
M. Athanase OBELE BONGO	Ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation
M. Ambroise M'BOULA	Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Congolais à l'étranger
M. Fidèle ITOUA	Ministère des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande
M. François GONA	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAE)
M. MADZOU MOUKILI	Direction Générale des Impôts et des Domaines
M. Jean ITCHOUKOU	Direction Générale des Douanes
M. NGADIA OPIMBA	Ministère du Commerce extérieure et de la consommation
Mme Geneviève BAZOMA DONGUI	Direction Générale de l'Environnement (DGE)
M. Cyriaque YABOUNA	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
Mme Ines Mvoukani	Société civile
M. Lilian BARROS	Société civile
2. Délégation de la Partie Européenne (y compris pays membres)	
S.E. Mme Saskia DE LANG	Chef de Délégation, Ambassadeur de l'Union européenne au Congo
Mme Marie VEILLON	Représentant S.E. l'Ambassadeur de France
M. Lionel CAFFERINI	Directeur de l'Agence Française de Développement
M. Tom ASHWANDEN	Chef de Coopération Délégation de l'Union Européenne au Congo (DUE)



**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT entre
la République du Congo et l'Union européenne**



Mme Lucile BROUSOLE	Chargée de programmes Forêts- Environnement, Délégation de l'Union Européenne au Congo (DUE)
Mme Anne-Rose PERCY FILIPPINI	Représentante de la FAO
M. Thomas PICHET	DFID UK
Mme Aurélie ROSSIGNOL	Expert Environnement et Ressources Naturelles, Banque Mondiale

3. Autres (appuis techniques et facilitation, invités)

M. Alexandre BOURSIER	Auditeur Indépendant du Système
M. Hugues MAKITA	Assistant Auditeur Indépendant du Système
M. Michel GALLY	Projet appui APV-FLEGT / AFD-DFID (ATIBT-FRMi)
M. Jean-Pierre NDINGA	Projet appui APV-FLEGT / AFD-DFID (ATIBT-FRMi)
M. Erick KOHPE	Assistant technique - Expert informatique
Mme Tanja VENISNIK	ClientEarth
Mme Léa TURUNEN	EFI
M. Laurent CERBONNEY	EFI
Mme Aline FABING	Facilitateur FLEGT / Palladium group
Mme Stéphanie MAYINGUIDI	Assistante facilitation FLEGT / Palladium group

Annexe 2. Suivi du niveau des recommandations du CCM 7

	Recommandations	Niveau de realisation	Commentaires
1	Formaliser et mettre en place le comite interministeriel pour la mobilisation des fonds et le suivi du deploiement national du SVL		projet de decret soumis a Madame la Ministre
2	Formaliser et mettre en place le groupe consultatif de suivi technique		
3	Creer une cellule de coordination du deploiement du SIVL au sein du :MEF		CPPF + DCV + AT IT
4	Les parties recommandent de finaliser la budgetisation des outils de la strategie de mise en reuvre de l' APV 2018-2022 avant la fin du premier trimestre 2018.		reunion du groupe consultatif de suivi technique les 24 et 25 mai - en attente des avis de reunion (dir cab)
5	Les services et parties prenantes impliquees et/ou concernees par la mise en reuvre de l'APV declinent les activites du PTA 2018 les concernant dans leur Plan de travail annuel budgetise.		Depend du budget (inroduction budget fonds forestier), sera resolu au troisieme trimestre car le budget vient d'etre valide par le fonds forestier
6	Les services et parties prenantes impliquees et/ou concemees par la mise en oeuvre par l'APV font un suivi de la mise en oeuvre des activites les concemant et transmettent la mise a jour trimestriellement au bureau du Secretariat Technique		depend de la recommandation 5
7	Publier un arrete ministeriel a echeance assez rapide pour appliquer et mettre en oeuvre les procedures a l'echelle nationale.		signe et tranmis au SGG
8	Integrer rapidement le manuel de traitement des cas de non-respect et sanctions dans le SIVL.		
9	Inviter exclusivement les representants des sections syndicales du secteur foret dans les reunions et sur les questions relatives a l'APV		automatique
10	Trouver des financements afin de poursuivre les formations dans les DDEF et d'effectuer les formations dans les Directions Departementales des autres administrations impliquees.		en cours de recherche (prochaine AFD/DFID)
11	La partie congolaise demande a la partie europeenne de refaire la presentation RBUE en GTC 49 pour permettre des echanges plus techniques et approfondir les lecons apprises de l'Indonesie. Un point plus detaille pourra etre fait au CCM 8		GTC 51
12	Reorganisation de la Direction de la Communication et Vulgarisation en Direction de la Communication et Informatique		Demande de diagnostic en cours, premier draft des TDRs elabore
13	Prise en charge des administrateurs du SIVL par le SCPFE apres la restructuration de ce service qui est en cours		Le gouvernement congolais a pris les mesures necessaire pour securiser les administrateurs

Cadre de suivi et évaluation du plan 2018-2022

Indicateurs de performance et d'impact

Activités de suivi et d'évaluation	Période / fréquence	Indicateurs à atteindre pour 2022	Valeur de base (2017)	Sources des vérifications/ observations	Responsables	Destinataires ¹
Objectif global						
Amélioration de la gouvernance forestière	Quinquennale	Proportion du bois légal sur la production totale annuelle	A calculer	rapport SCPFE rapport SIVL → permet de mesurer légalité	CLFT/IGSEF GCST expert DGEF	IGEF DGEF MEF
	Quinquennale	Taux de réduction de la déforestation et de la dégradation forestière	2013 34396 ha DF	Données CN REDD DF déforestation données 2013 source CNIAC et la CNREDD Site OSFAC ² → permet de mesurer impact sur l'état de la forêt	CNREDD GCST BST	
	Annuelle	Réduction de 50% de l'exploitation illégale d'ici 2022	100 %	Statistiques forestières Sommer des infractions (<i>trouver chiffre en m3 2018 (=100%)</i>) Chatham house 70% 2015 20% grumes et 50% sciages a l'exportation → permet de mesurer la légalité en intégrant le marché local	IGSEF (expert GCST) DGEF (expert GCST) BST	IGEF DGEF MEF
Crédibilité du bois congolais sur le marché Européen	3 fois sur la période ³	Augmentation de l'indice de perception du bois congolais sur le marché de l'UE	études	Rapport sur l'indice de perception Commission européenne Presse ONG Internationales Open Timber Portal Valeur de base à déterminer	A déterminer	MEF BST
	Annuel	10% d'augmentation des exportations de bois congolais vers l'union	151 199 m ³	Rapports SCPFE	SCPFE (experts GCST)	DEP DGEF

¹ Pour toutes les données, les destinataires sont le CPPF, le cabinet du MEF, le comité interministériel et le destinataire final est le CCM

² https://www.observatoire-comifac.net/monitoring_system/national_indicators?year=2015&country=COG&step=1

³ Calcul de la valeur pour 2018, 2020, 2022

Activités de suivi et d'évaluation	Période / fréquence	Indicateurs à atteindre pour 2022	Valeur de base (2017)	Sources des vérifications/ observations	Responsables	Destinataires ¹
		européenne à partir de 2021 et 30% d'ici 2025		Hypothèse : il n'y a pas de mesures mises en place pour réduire les exportations des grumes a priori dans nouvelle loi 100% transforme sur place	DEP	BST
Augmentation de la contribution du secteur forestier au PIB	Annuel	Part de l'emploi lié à l'activité du secteur forestier dans l'emploi total de l'économie	2017	MPSIR, MEF (conventions : prévisionnel), MFB Valeur de base à déterminer <i>Proportion du # total de personnes employées dans le secteur par rapport au # total de personnes employées au niveau national</i>	ON, MEF, DGEF, ACFAP	
	Annuel	Part de la valeur ajoutée du secteur forestier dans la valeur ajoutée totale	2018	MFB, MPSIR, MEF Valeur de base à déterminer <i>Proportion de la valeur ajoutée générée par le secteur dans la valeur ajoutée totale de l'économie</i> <i>Rendez-vous avec la direction des statistiques du MPSIR</i>	Point focal MFB, ON, DEP	
	Annuel	Augmentation de 5% par année à partir de 2020 de la contribution du secteur forestier au PIB du budget de l'état	XX	Rapports statistiques MFB, MPSIR Valeur de base à déterminer, part de la contribution en 2016 du secteur au PIB	MFB, MEF, MPSIR	Comité interministériel ST
Bien-être des groupes vulnérables	Annuel	Nombre d'infrastructures sociales, sanitaires, scolaires, routières et points d'eau fournis aux communautés grâce à la mise en œuvre de l'APV	Étude socio-économique	<i>Infrastructures sociales → bases vie</i> <i>Routes : sociétés</i> <i>= Collecter et compiler les données (consultation nationale)</i> Valeur de base à déterminer	MPSIR DDEF/DGEF GCST SC	BST DUE
	A déterminer	% d'augmentation des salaires dans les départements forestiers		<i>Administration décentralisée</i> MPSIR Valeur de base à déterminer		
	Annuel	Augmentation du taux de scolarisation		<i>Peut être combinée à l'étude précédente</i> Valeur de base à déterminer	MPSIR ST SC GCST	BST DUE

Activités de suivi et d'évaluation	Période / fréquence	Indicateurs à atteindre pour 2022	Valeur de base (2017)	Sources des vérifications/ observations	Responsables	Destinataires ¹
		Diminution des cas de maladie des plus courantes		<i>Valeur de base à déterminer</i> (type de maladie et occurrence)		

Activités de suivi et d'évaluation	Période / fréquence	Indicateurs à atteindre pour 2022	Valeur de base (2017)	Sources des vérifications/ observations	Responsables	Destinataires ⁴
OS1 La qualité et la fiabilité du SVL sont approuvées	Annuel	# d'autorisations FLEGT délivrées	0	Rapports AIS Rapport de l'évaluation indépendante conjointe Rapports OI-FLEGT Rapports SIVL	IGSEF, CLFT, SCPFE DGEF OI-FLEGT DUE	MEF DUE, CE BST
R 1.1 Les capacités des acteurs pour la lutte contre l'exploitation forestière illégale sont renforcées	Annuel	Toutes les DDEF effectuent 4 contrôles par an	2	DDEF, DGEF, IGSEF ⁵	DDEF, DGEF, IGSEF IGSEF (expert GCST)	IGSEF CLFT BST
		<i>Fréquence et pertinence des infractions</i>	Données 2017	<i>compilation des rapports d'activités des DDEF sommier d'infraction</i>	DGEF (expert GCST) IGSEF (expert GCST) OI-FLEGT (expert GCST)	IGSEF CLFT BST
	Annuel	Nombre d'actions correctives	2017	<i>Valeur de base à déterminer</i>	DGEF (expert GCST) IGSEF (expert GCST) OI-FLEGT (expert GCST) AIS	IGSEF CLFT BST
	Annuel	# cas qui sont traités et vitesse moyenne avec laquelle ils sont clos	2019	<i>Valeur de base à déterminer</i>	DGEF (expert GCST) IGSEF (expert GCST) OI-FLEGT (expert GCST) AIS	IGSEF CLFT BST
	Annuel	Les grilles de légalités sont complètes et mises à jour	2	APV amende Aide mémoire CCM	MEF, CLFT (expert GCST)	BST

⁴ Pour toutes les données, les destinataires sont le CPPF, le cabinet du MEF, le comité interministériel et le destinataire final est le CCM

⁵ En moyenne 2 contrôles par an (moyenne sur les DDEF) – vérifier combien cela fait en normalement

Activités de suivi et d'évaluation	Période / fréquence	Indicateurs à atteindre pour 2022	Valeur de base (2017)	Sources des vérifications/ observations	Responsables	Destinataires ⁴
R 1.2 Le Système de vérification de la légalité (SVL) est opérationnel		1 rapport du SIVL chaque année	0	SIVL / MEF	DCV, IGSEF, CLFT (expert GCST)	BST
		50 certificats de légalité délivrés (CTI, CAT), Premiers CL en 2020 Premières Autorisations FLEGT en 2021	0	IGSEF, CLFT <i># égal aux concessions attribuées et exploitées</i>	IGSEF, CLFT (expert GCST)	DGEF BST
		3 Audits indépendants du système par année	0	Rapports d'audit CCM – aide-mémoire	BST	CCM
		Superficie (ha) et pourcentage (par rapport au nombre d'hectares sous concessions) de forêt avec un plan de gestion	50 % (2018)	18 plans d'aménagement sur 50 convention en 2018 Données CNIAF et projet appui APV-FLEGT (AFD/DFID)	DGEF CNIAF	CCM
OS2 Le niveau de transparence dans le secteur forestier est amélioré	Annuel	100 % des informations forestières disponibles et accessibles	XX	Site web de l'APV/FLEGT Rapport annuel conjoint Rapport sur l'indice de perception	DGEF, DEP, DVRF, SCPFE DCV (expert GCST)	BST CPPF
	Annuel	Publication des informations relatives au partage des bénéfices au niveau de communautés riveraines	Étude (voir impact)	Fonds local de développement Administration décentralisée	GCST SC Secteur privé	BST CPPF
R2.1 La diffusion des informations forestières est effective	Mensuelle	Augmentation de X % du nombre de visiteurs sur le site APV FLEGT et page Facebook	# de visiteur/ par mois	Site web de l'APV/FLEGT Statistique site web <i>Demander information nombre de visiteurs site web DCV pour 2016</i>	DCV (expert GCST)	BST CPPF
R 2.2 Des mesures de lutte contre la corruption sont prises, permettent d'assainir le secteur forestier et d'accroître les recettes forestières	étude	Baisse de l'indice de corruption dans le secteur forestier de X % <i>(Mesure le degré de corruption perçu comme existant)</i>	Étude	Politique anti-corruption (IGSEF) Banque mondiale (méthodologie)	ST GCST	BST CPPF

Activités de suivi et d'évaluation	Période / fréquence	Indicateurs à atteindre pour 2022	Valeur de base (2017)	Sources des vérifications/ observations	Responsables	Destinataires ⁴
OS 3 Toutes les parties prenantes participent efficacement dans le processus de mise en œuvre de l'APV-FLEGT	Annuel	Augmentation de la participation des CLPA (élaboration des cahiers des charges, mise en œuvre du plan d'aménagement)	<i>Etude</i>	Rapports de contrôle (indicateurs grilles de légalité) Rapports d'étude	DDEF, CNI AF, DGEF, IGEF OI-FLEFT, SC, SP	DGEF BST
	Annuel	# de recommandations des parties prenantes adoptées dans le cadre législatif et pratiques	0	Textes législatifs Pratiques mises en place	GCST, BST, ST Journal officiel SGG	CCM Comité interministériel
	Annuel	# de cas de dénonciation d'activités illégales	XX	IGSEF (valeur de base fin 2018 comptabilisation en cours) Rapport annuel conjoint OI non mandatée Autorités départementales	Membres du GCST	BST
R 3.1 La coordination intersectorielle est améliorée et fonctionnelle	Annuel	Outils de mises en œuvre de l'APV dynamiques et appliqués (1 plan d'action quinquennal, 5 PTAs, 1 cadre de suivi et évaluation)	1 PA 1 PTA 1 S&E	Aide mémoire Rapport des réunions de mise à jour des outils (ST et GTC)	MEF (expert GCST) ST DUE	BST
	Annuel	TDRs avec définition claire et précise des objectifs, rôles, fonctions et résultats attendus du Comité interministériel, GCST ⁶ , ST, CCM	<i>qualitatif</i>	TDRs Décrets, Arrêtés ministériels Notes de service Règlement intérieur CCM	MEF, MFB, MPSIR GCST	BST
	Annuel	Augmentation du % du financement pris en charge par l'état congolais dans la mise en œuvre du plan d'action 2018-2022	<i>A déterminer CCM9</i>	Budget de l'état Fonds de contrepartie Redevance informatique <i>Plan d'action et PTAs doivent être budgétisés</i>	MFB, MEF, MPSIR/ON, GCST	MEF, MFB, MPSIR BST
R3.2 Les parties prenantes ont le même niveau <i>de</i>	<i>A déterminer</i>	Niveau de satisfaction des parties prenantes par rapport au processus APV-FLEGT	<i>2018</i>	Base évaluation rapide du ST à compléter avec les autres structures → étude de satisfaction	PTF AIS (?)	CCM

⁶ GCST : groupe consultative de suivi technique
Cadre de suivi – évaluation quinquennal

Activités de suivi et d'évaluation	Période / fréquence	Indicateurs à atteindre pour 2022	Valeur de base (2017)	Sources des vérifications/ observations	Responsables	Destinataires ⁴
compréhension et d'information sur le processus et l'importance de l'APV	Annuel	# de décisions consensuelles pertinentes	2018	Aide-mémoire, Rapports ST, PTA 2018 Compte-rendu GTC et autres réunions pertinentes	GCST, BST, ST	CCM Comité interministériel
OS4 Des mesures incitatives pour l'approvisionnement et la consommation du bois légal au niveau national sont prises	Annuel	Augmentation de la transformation du bois (respect des quotas grume / bois transformé)	XX	Rapports DDEF, DEP Rapport SCPFE	DVRF (expert GCST) DGEF, IGSEF, CLFT	
	Annuel	# de certificats de légalité délivrés pour le marché local	0	Rapports d'évaluation et d'audits IGSEF, CLFT	DGEF, IGSEF, CLFT, AIS, évaluation indépendante conjointe	BST
	Annuel	Taux d'approvisionnement du marché local en bois légal de 100% d'ici 2025	étude	Rapports statistiques	CLFT (expert GCST), SCPFE, DDEF, DEP	MEF BST
R4.1 Le certificat de légalité du marché local est délivré	Annuel	Existence de textes encadrant le marché national/local	XX	Texte réglementaire Valeur de base et cible à déterminer	MEF, DVRF (expert GCST) Points focaux administrations impliquées Membre du GCST	MEF Admin. impliquées BST
		Nombre coupeurs, scieurs informels qui ont formalisés leurs activités Valeur de base et cible à déterminer	étude	Rapport d'étude sur la structuration du marché domestique	IGSEF, CLFT, DGEF, DDEF, DVRF (expert GCST)	MEF BST
R4.2 Le marché national du bois est mieux structuré	Annuel	Prix moyen du bois sur les marchés locaux	Étude	Sources et périodicité à déterminer	Expert GCST DVRF BST MPSIR	MEF Admin. impliquées BST
	A déterminer	Opportunités de travailler et de faire des affaires pour les communautés riveraines, tant pour les hommes et les femmes	Étude socio-économique voir impact	Sources et périodicité à déterminer Données désagrégées	Expert GCST DVRF BST MPSIR	MEF Admin. impliquées BST

Activités de suivi et d'évaluation	Période / fréquence	Indicateurs à atteindre pour 2022	Valeur de base (2017)	Sources des vérifications/ observations	Responsables	Destinataires ⁴
OS5 La contribution des recettes fiscales forestières au budget de l'Etat est améliorée	Annuel	1 nouveau mécanisme de recouvrement des recettes forestières	0	Rapports MFB Arrêtés / décrets conjoints	Coordination technique Comité interministériel MFB, MEF, MPSIR Administrations impliquées	Comité interministériel CCM
		Taux de conformité des paiements avec les obligations financières	XX	Rapports MFB MPSIR	Coordination technique CM MFB, MEF, MPSIR Administrations impliquées	Comité interministériel CCM
R51 Le mécanisme de recouvrement des taxes forestières est amélioré	2020	1 mécanisme de financement durable de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT	0	Journal officiel	Coordination technique Comité interministériel	Comité interministériel CCM
	Annuel	100% de recouvrement des recettes forestières	41% (2017)	Rapports du MPSIR, MFB, MEF MFB (impôts)	MFB (expert GCST)	BST
	Annuel	12 guichets uniques en place et opérationnels	0	Rapports de projet BM Aide-mémoire Rapport MFB, DDEF, DEP	DEP, administrations impliquées, BST MFB (expert GCST)	Comité interministériel ST

Lorsque les données le permettent, elles seront analysées de manière désagrégées (hommes, femmes)

Activités de suivi et d'évaluation	Période / fréquence	Indicateurs à atteindre pour 2022	Valeur de base (2017)	Sources des vérifications/ observations	Responsables	Destinataires <i>Pour tous destinataire final est le CCM</i>
Évaluation rapide	2017	Niveau de réalisation des activités, faisabilité depuis 2010		Rapport	BST	ST, CCM
Évaluation à mi- parcours	2019-2020	Niveau de réalisation des activités, effets obtenus	ER	Rapport	BST	ST, CCM
Évaluation finale	2022	Niveau de réalisation des activités, effets obtenus de 2018 à 2022	ER	Rapport	BST	ST, CCM
Évaluation des impacts	2023-2024	Niveau de contribution aux impacts	ER	Rapport	CCM	ST, CCM
Évaluation du régime des autorisations FLEGT	2021	Fiabilité du SIVL	ER	Rapport	CCM	ST, CCM
Suivi CCM	semestriel	Niveau de réalisation des activités	2017	Aide-mémoire	BST, PF, CPPF	ST, CCM
Suivi régulier	trimestriel	Niveau de réalisation des activités par service et parties prenantes	2017	Rapport trimestriel PF	BST, PF, CPPF	ST, CCM

Liste des acronymes

BST	Bureau du secrétariat technique
CCM	Comité conjoint de mise en œuvre de l'APV
GCST	Groupe consultatif de suivi technique dont chaque expert des services concernés est en charge de collecter les données concernant son service
CPPF	Coordonnateur des projets et des points focaux
CM	Comité interministériel
ER	Évaluation rapide
MEF	Ministère de l'économie forestière
MFB	Ministère des finances et du budget
MPSIR	Ministère du plan, des statistiques et de l'intégration régionale
PTF	Partenaires techniques et financiers
SC	Société civile
SGG	Secrétariat général du gouvernement
SIVL	Système informatisé de vérification de la légalité
ST	Secrétariat technique